



NOUS LES PROTÉGEONS AIDEZ-NOUS

À NOS
VISITEURS *

*Bienvenue dans notre établissement !
Votre visite compte beaucoup pour les personnes qui la reçoivent.*

Vous entrez dans un service où les personnes sont particulièrement fragiles en raison de leur état de santé ou de leurs traitements. Même si vous n'avez que peu ou pas de symptômes, il est possible de transmettre le virus sans le vouloir.

Lors de votre visite, vous devez présenter une pièce d'identité et un certificat Covid qui prouve que **vous êtes vacciné, ou guéri depuis moins de 6 mois ou avez fait un test (dont le résultat s'est avéré négatif) dans les 48 h précédentes**. En l'absence de ces documents, le personnel sera contraint de vous refuser l'accès.

Durant votre séjour dans le service, portez le masque, lavez-vous les mains et respectez les distances.

Si vous présentez des symptômes compatibles avec ceux du Covid, renoncez à venir, même si vous êtes vacciné ou immunisé.

**Visiteurs, accompagnants, bénévoles et prestataires externes. Les visiteurs qui n'ont pas de contact direct avec les patients, p.ex. entreprises de maintenance ou livraison, ne sont pas concernés.*